DEMANDE DE RÉSERVATION
MARCHÉ DE VAUX SUR MER
ANNÉE 2024

NOM : …… PRENOM :……..

ENSEIGNE : ……

ADRESSE : ……
……

Courriel (*obligatoire*) : ……
Téléphone (*obligatoire*) : ……

ACTIVITE PRECISE : ……

- Activité basse saison (de septembre à juin) ☐
- Activité haute saison (juillet et août) ☐

DIMENSION DU STAND :
Afin de permettre une meilleure organisation dans l'attribution des emplacements, nous vous remercions d'être le plus précis possible dans la description du stand.

- Longueur : ……
- Largeur : 2,50 mètres maximum, tonnelles comprises
- Nombre de côtés ouverts : ……
- Toit : oui ☐ / non ☐ - Parasol : oui ☐ / non ☐

JOURS DEMANDES :

- Basse saison : mardi ☐, samedi ☐
- Avant saison : mardi ☐, jeudi ☐, samedi ☐
- Été : lundi ☐, mardi ☐, mercredi ☐, jeudi ☐, vendredi ☐, samedi ☐, dimanche ☐

DATE DU DEBUT D'ACTIVITE : ……

DATE DE FIN D'ACTIVITE : ……

TARIFS DROIT DE PLACE :

- **Pour les abonnés** (minimum 4 jours par semaine) :
  - abonné simple : 2,40 € le mètre linéaire par jour
  - abonné alimentation éclairage : 2,90 € le mètre linéaire par jour
  - abonné branchement froid/chaud : 3,00 € le mètre linéaire par jour

- **Pour les passages** (moins de 4 jours) : 3,75 € le mètre linéaire par jour

EMPLACEMENTS :

L'attribution des emplacements sur le marché s'effectue en fonction du commerce exercé, des besoins du marché, de l'assiduité de fréquentation au marché par les professionnels y exerçant déjà et du rang d'arrivée des commerçants sur le marché.

Dans un premier temps, seuls les emplacements des abonnées sont attribués de manière fixe.

Dans un second temps, pour les marchands ambulants occasionnels, les emplacements sont attribués dans l'ordre chronologique d'arrivée sur le marché, sous réserve que les professionnels soient en mesure de fournir les documents attestant de leurs qualités définies ci-après.

OUVERTURE DU MARCHÉ :

- de 8h00 à 12h30 les mardis et samedis pour la période de basse saison
- de 8h00 à 12h30 les mardis, jeudis et samedis pour la période d'avant saison
- de 7h30 à 13h00 tous les jours pour la période d'été

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LES COMMERCANTS NON SÉDENTAIRES :

- **Assurance responsabilité civile pour le banc** ☐
- **Récépissé de déclaration d'activité faite à la DDPP lorsque les produits vendus sont alimentaires et d'origine animale** ☐
- **Carte de commerçant (extrait K BIS)** ☐
- **Photo, plan ou croquis du stand** ☐

Je, soussigné ..... atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du marché (arrêté n°2021-16AG disponible en Mairie et sur le site internet de la commune https://www.vaux-sur-mer.fr/listes/vie-economique/) et accepte les conditions qui y sont exposées.

A ....., le ..... /..... / 2024

Signature :

Conformément à la loi " informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pouvez exercer à tout moment en vous adressant à Soluris, Délégué à la protection des données : 2, rue des Rochers 17100 SAINTES 05.46.92.39.05